

## LE FLAMAND OCCIDENTAL LANGUE ORALE + LANGUE ECRITE

### **1) La Flandre Occidentale.**

Comme il ressort des dernières statistiques officielles belges, la Flandre Occidentale actuelle est une province belge où résident environ un million deux cent mille Flamands Occidentaux, frontalière du Département français du Nord,

Les Flamands Occidentaux de cette province, où ils sont tous allés à l'école, maîtrisent tous parfaitement à *titre de langue maternelle le Néerlandais Standard* Commun aux quelque vingt-quatre millions de néerlandophones en Europe dont plus de six millions et demi en Flandre - langue en usage en Flandre Occidentale comme ailleurs dès... la maternelle justement en milieu scolaire.

La langue officielle de la Flandre est le néerlandais conformément à la volonté des Flamands et donc également des Flamands Occidentaux. Il n'existe aucune controverse à ce sujet au sein de la population flamande - la question ayant été tranchée définitivement au 19ème siècle.

Comme toutes les langues officielles dans le monde, le néerlandais est le référent linguistique et culturel unique en Flandre, dont la Flandre Occidentale.

Comme partout dans le monde, les habitants d'un pays s'expriment souvent dans une variante locale de la langue culturelle de référence commune mais celle-ci fait seule autorité à l'école, dans le monde du travail et la vie publique en général.

En Belgique, comme dans de nombreux pays dans le monde, il existe plusieurs langues nationales, trois en l'occurrence, qualifiées de 'communautaires' pour plus de clarté en regard du cadre institutionnel belge auquel l'on réserve le terme 'national' ou plutôt 'fédéral'.

Le concept de "langue régionale" n'existe pas en Belgique.

Dans toutes les provinces flamandes dont la Flandre Occidentale, il existe naturellement à l'oral des variantes linguistiques subrégionales et locales regroupées globalement in casu sous le vocable de flamand occidental dont l'enseignement, dans ces conditions, serait impossible, vain et inutile. Ce n'est d'ailleurs pas un sujet de conversation. Les variantes linguistiques en question, en Belgique, sont officiellement appelées des dialectes qui constituent ni plus ni moins le terme consacré par la science linguistique.

Rappelons que dialecte et langue sont de parfaits synonymes, de valeur égale, et ce d'autant que les langues procèdent des dialectes - la seule différence étant qu'un dialecte n'a pas été retenu comme langue officielle commune de la région et au-delà du pays concerné (de la Communauté concernée dans le cas de la Belgique).

Le choix visionnaire du néerlandais comme langue culturelle officielle commune en Flandre, commune également à la Flandre et aux Pays-Bas actuels, outre son évidence historique au plan linguistique et culturel, a eu pour effet de contribuer largement à ne pas cantonner le néerlandais au rang de petite langue (dont notamment six millions et quelque de "petits Flamands") comme le sont par exemple les langues scandinaves, bien que non moins respectables pour autant, et de lui permettre d'accéder ainsi au rang de langue moyenne de vingt-quatre millions d'Européens - prospères par surcroît.

En France, pour dévaloriser les langues locales, le Pouvoir politique jacobin n'a jamais utilisé les mots 'langue régionale' ni encore moins 'dialecte' mais a forgé le mot "patois" (*étym.* 'patte', 'pataud', 'cul terreux'). Il s'agit là d'un concept linguistique peu commun dans le monde, très jacobin parisien en vérité, qualifié fort opportunément d'idiotisme (sic) en linguistique (lié à la notion d'idiome). Le terme "patois", en tant qu'idiotisme, est intraduisible par nature dans d'autres langues. Le néerlandais (comme l'anglais ou toute autre langue germanique) connaît les termes 'dialect' ou 'streektaal' mais ne propose aucun équivalent pour "patois" sauf à devoir expliciter ce terme obscur ("minderwaardige taal"/"langue de moindre valeur"), ce qui paraît naturellement absurde dans l'esprit des néerlandophones notamment.

En un mot comme en cent, le flamand occidental oral vit - et prospère! - parallèlement au néerlandais dont il se nourrit (ceci expliquant cela) cependant que le flamand occidental écrit se confond avec le néerlandais dont il adopte les codes communs. Le flamand en France a dépéri pour la raison inverse.

Notons au passage qu'il s'agit là d'un raisonnement global simplifié. En effet, comme partout sous nos latitudes, la société flamande occidentale est une société multiculturelle composée de nombreux immigrés de l'intérieur (originaires d'autres provinces flamandes voire néerlandaises) ainsi que d'immigrés venus des quatre coins du monde comme on l'entend plus facilement de nos jours. Ces immigrés, comme partout, apprennent prioritairement la langue officielle - le néerlandais dans notre cas - puis, pour s'intégrer davantage encore au fil du temps, s'approprient facilement la variante locale orale de leur lieu de résidence si tel est leur choix.

## **2) Le nord de la France.**

Sur un plan géographique, il convient dans le cas présent de distinguer les termes historiques des termes actuels en vigueur pour parler du nord de la France.

Historiquement, la Flandre française constitue le prolongement méridional de la Flandre belge. L'on peut y distinguer le Westhoek français, dans le prolongement du Westhoek belge - terme qui n'est également officiel qu'en Belgique. Jadis, le Westhoek devenu français était qualifié de Flandre flamingante (Cf. cartes anciennes) au sens précis et unique de flamandophone ou néerlandophone comme on dirait de nos jours. Il n'est pas à confondre avec le substantif "les flamingants", propre à l'Histoire de la Flandre en Belgique, que les francophones minoritaires de ce pays utilisaient à l'encontre des Flamands qui revendiquaient leur statut de langue majoritaire. Il est tombé en désuétude dès lors que la Belgique est devenue un pays fédéral.

Au sud du Westhoek se trouve historiquement la Flandre romane d'abord picardisante puis essentiellement francophone, demeurée néerlandophone jusqu'au 12<sup>ème</sup> siècle, avec les cités nordistes de Lille (Rijsel) et Douai (Dowaai) venant compléter celles actuellement flamandes de Gent et Brugge (Cf. Comté de Flandre).

Les médias nord-français se plaisent parfois à qualifier Lille de "capitale des Flandres" (ce qui paraît quelque peu pompeux et excessif pour un simple chef-lieu de région et département en France) mais ce qualificatif n'a donc rien d'officiel - et, naturellement, ne concerne pas les Flamands en Belgique. Il se rapporte en fait à la Flandre romane. Signalons aussi à cet égard que la "Métropole Européenne de Lille" est une collectivité monolingue francophone purement politique et propre au grand Lille que les Flamands Occidentaux ne perçoivent nullement comme leur métropole - hors relations diplomatiques de simple forme.

De nos jours, les médias nord-français, essentiellement locaux, désignent souvent comme Flamands les habitants de l'Arrondissement de Dunkerque exclusivement mais il s'agit dans leur esprit de Flamands francophones tout comme ils parlent ou parleraient des Berrichons ou Tourangeaux historiquement francophones.

Notons, à propos de 'capitale', qu'il n'y a jamais eu de cité en Flandre (ni aux Pays-Bas) qui soit considérée comme capitale unique (concept très parisien). En Belgique, le siège purement administratif de la Communauté Flamande est à Brussel-Bruxelles cependant que Antwerpen est la plus grande ville de la Flandre actuelle ; au moyen-âge, Brugge était le lieu de résidence des comtes de Flandre sans que cela ne lui confère de quelconque suprématie par rapport à Gent (où se trouve le Château des Comtes de Flandre), Lille ou Douai (où Louis XIV, au terme de ses guerres de conquête génocidaires, avait d'ailleurs installé le Parlement de Flandre devenu de nos jours le tribunal judiciaire intégrant la cour d'assises).

De nos jours, le terme 'Flandre', en France, est encore utilisé dans certains cas spécifiques (météorologie, allusions historiques, tourisme local/publicité, etc.) mais ne désigne pas officiellement le territoire concerné qualifié de Région des Hauts de France et notamment de Département du Nord. Les habitants "concernés" au sein du Département du Nord ne se qualifient pas spontanément de 'flamands' mais de 'Nordistes' en particulier (pour ne pas dire "Chtis" qui est pourtant un sobriquet d'origine parisienne... ).

Ce qui s'appelait historiquement le Westhoek correspond grosso modo actuellement en France à l'Arrondissement de Dunkerque.

Le terme 'Flandre' est certes utilisé sous trois variantes pour désigner les trois communautés de communes hors CUD au sein de cet arrondissement mais il ne s'agit ainsi que d'un vocable purement administratif pour désigner des regroupements de communes dont les acronymes CCHF, CCFI et CCFL ne relèvent nullement du langage courant.

### 3) La 'langue'.

#### a) **Une langue pour la Flandre française.**

Dans l'arrondissement de Dunkerque, pour reprendre les termes simples mais clairs du maire de Hazebrouck, chef-lieu du principal canton éponyme, *le flamand a été remplacé par le français*.

Le flamand, encore connu de quelques petites centaines de Nordistes tout au plus (Cf. document distinct pour les sources) - les vrais bilingues surtout étant octogénaires et plus - a été éradiqué selon la volonté du Pouvoir politique jacobin de ne voir qu'une seule tête monolingue. C'est assurément regrettable car dans le même temps c'est le multilinguisme, qui fait la prospérité de la Flandre (en Belgique donc), qui a été éradiqué dans le Nord. C'était ainsi tout sauf clairvoyant mais le fait est là.

**Comme le maire de Hazebrouck, il est donné à chacun de constater que le flamand en France ne se parle - et ne se comprend plus - ni dans les entreprises, ni à l'école, ni dans les administrations déconcentrées ou locales, ni dans les médias. Il ne résonne plus du tout ni dans la rue, ni sur les marchés. Il ne se parle donc pas davantage dans les commerces et c'est bien malheureux pour les commerçants qui devraient être multilingues comme leur homologues de Veurne-Poperinge-leper pour démultiplier et respecter leur clientèle européenne de proximité. Bref, le flamand a totalement disparu de l'espace public. Il a aussi complètement disparu de la communication ordinaire intergénérationnelle en milieu familial et de l'univers de la jeunesse du 21ème siècle.**

**Il s'ensuit que l'unique façon de renouer avec le multilinguisme des pays prospères voisins est de généraliser l'apprentissage intensif du néerlandais dans le nord de la France. En qualité de Langue d'Intérêt Régional de façon essentielle.**

Les initiatives prises par de valeureuses structures associatives locales sont appréciables pour entretenir la pratique du vieux dialecte local chez les anciens dans le cadre de clubs qui organisent des séances de chant et de théâtre pour le même public. L'initiation des adultes à l'ancien dialecte flamand occidental lors de cours du soir ou de weekend est également méritoire pour satisfaire un public de passionnés dès lors qu'il s'agit de la valorisation du patrimoine ancien encore vivant.

Par contraste, toute velléité d'enseignement à la jeunesse d'une langue qui ne soit pas le néerlandais moderne est une aberration qui relève de l'imposture. C'est ce que promeut pourtant l'institut de la langue régionale flamande/ILRF (ANVT) - association ainsi autoproclamée, siégeant à Cassel et composée essentiellement de retraités - ne jouissant donc d'aucune reconnaissance universitaire et ne faisant aucunement autorité. A défaut de compétences "expertes" de linguistes flamandophones, celle-ci en a par contre en matière d'activisme politique. C'est ainsi qu'elle a pu arracher le soutien aveugle notamment du président de la Région HdF dans un souci sans doute électoraliste (à l'effet pourtant très incertain!). Or ce souci électoraliste profite *exclusivement* à une association clairement identitaire - qui s'arroge surtout un monopole très jacobin.

L'association en question parle à ce propos de "langue régionale". Or, comme le soulignent nombre d'amoureux du dialecte local parfois auteurs de méthodes empiriques comme Jean-Louis Marteel, "**une langue régionale est nécessairement une langue maternelle**". Elle soutient en outre que "le flamand" n'a pas plus de lien avec le néerlandais qu'avec l'anglais ou l'allemand et sert à les apprendre toutes. Autrement dit, apprendre d'abord une langue étrangère pour ensuite en apprendre d'autres... ! Cela s'appelle surtout du révisionnisme de la part d'individus qui privilégient la notion de Flamands de souche dès lors qu'ils prétendent militer pour l'enseignement d'un dialecte disparu présenté comme relevant du

droit du sol à l'ensemble d'une population locale bien plus diverse depuis longtemps que celle devenue virtuelle des flamandophones locaux.

Cette association a édité un "dictionnaire du flamand occidental". Outre le fait qu'il s'agit là d'un plagiat en bonne et due forme d'une précédente publication (Woordenboek van het Frans-Vlaams) dont l'auteur est le regretté linguiste ouest-flamand Cyriel Moeyaert, il se trouve que les activistes de cette association entreprennent d'inventer une orthographe qui leur soit propre à l'instar des langues artificielles qui, dans l'histoire, ont toutes fait long feu.

De ce fait, il s'agit d'autant moins de flamand occidental que ce "dictionnaire" ne correspond plus à la façon dont les Flamands Occidentaux écrivent leur langue, c'est à dire en néerlandais.

A noter que, bien entendu et pour ce motif-là; les militants en question n'ont nullement consulté les Autorités compétentes de la Province de Flandre Occidentale. Faut le faire!

S'agissant de toute façon d'une langue artificielle, les nationalistes concernés qui refusent toute accointance trop rapprochée avec les Flamands Occidentaux seraient mieux inspirés de parler logiquement de "flamand de France" (Cf. "On est chez nous").

Les positions extrémistes de l'institut autoproclamé et *dévoyé* se remarquent aussi à la façon dont ils font preuve d'irrédundance envers les Flamands Occidentaux dont, encore une fois, il n'ont pas demandé l'avis pour éditer leur bouquin à *l'usage pratique mystérieux* et d'autre part au fait qu'ils décrètent qu'en Flandre Occidentale (une entité abstraite à leurs yeux qu'ils ne fréquentent jamais) il n'y a qu'un seul peuple flamand occidental, ne parlant qu'un seul flamand occidental comme redéfini par un seul chef d'institut // Ein Volk, ein Reich, ein Führer - ou comment embrigader de force la diversité culturelle dans des cases étanches reformatées.

Les militants de cet "institut" fuient naturellement tout débat *contradictoire*.

Le point de vue de l'officielle administration VDAB de Flandre Occidentale (= Pôle Emploi) est explicite: "le flamand de France considéré comme langue régionale est un choix politique qui regarde les Français. En Belgique flamande, le concept de langue régionale n'existe pas. Le flamand occidental est un dialecte oral du néerlandais écrit. Le néerlandais doit d'abord s'apprendre chez nous ou 'à l'extérieur' et les travailleurs frontaliers français peuvent ensuite s'appropriier le dialecte flamand occidental sur leur lieu de travail en Flandre Occidentale s'ils le souhaitent".

Aucune offre d'emploi n'est jamais écrite en dialecte flamand occidental chez nos voisins et aucune offre d'emploi nécessairement écrite en néerlandais ne requiert jamais la maîtrise du dialecte flamand occidental à l'oral. CQFD.

Suit ici une contribution de Patrick Kleinclaus, ancien 'chef de la mission langue et culture régionales au Conseil Départemental du Haut Rhin' (Colmar). Son témoignage est pertinent en ce sens que cela fait bien longtemps que grâce à la clairvoyance du Recteur de l'époque (Deyon, 1985), la 'langue régionale' (Cf. intra) est enseignée en Alsace-Moselle sous deux formes: mixte dialectale-standard à l'oral et allemande à l'écrit.

Son analyse du contexte pour le nord de la France: "Aux raisons linguistiques s'ajoutent celle de la faisabilité dans un contexte scolaire (au demeurant peu réceptif): Les ressources sérieuses pour un dialecte flamand endogène sont quasi-inexistantes: pas de littérature abondante et contemporaine, pas de littérature enfantine ou pour adolescents, pas de radio officielle, ni de canaux de TV dédiés émettant pour tous les publics, aucun manuel existant du CP au baccalauréat que ce soit pour la lecture, les mathématiques, la musique, la géographie, les sciences, les technologies, pas de presse quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, très peu de locuteurs en âge d'enseigner et alphabétisés dans le dialecte, peu de familles d'immersion possibles utilisant encore le dialecte d'une qualité suffisante, pas d'université pour former les maîtres des disciplines du second degré à enseigner dans la langue. Par contre il est possible de familiariser des bilingues français/néerlandais à comprendre le dialecte qu'est le flamand occidental et à l'utiliser s'ils sont dans un cadre familial ou social qui le pratique que ce soit en Belgique ou en France. Par ailleurs le concept d'utilité joue un grand rôle dans les comportements linguistiques et celle du flamand occidental est bien faible face au français, à l'anglais ou au... néerlandais qui possède tous les atouts qui

font défaut au flamand occidental : médias, manuels , cinéma, télévision, universités, familles de séjour linguistique, outil professionnel majeur et..continuum linguistique dans des pays dont la prospérité, par surcroît, force l'admiration (grâce notamment au multilinguisme généré par le néerlandais-flamand dans ces pays)".

**b) Le néerlandais - langue régionale.**

**-> la langue régionale sous ses deux formes, orale et écrite, comme en Alsace.**

L'intérêt du Néerlandais qualifié de Langue d'Intérêt Régional, qui plus est pour tout le nord de la France et non pas seulement dans un arrondissement rural situé à l'extrême nord, a déjà été évoqué.

Par ailleurs, contrairement à l'Alsace-Moselle où la langue régionale est demeurée vivace, le flamand dialectal a totalement disparu de la vie active comme démontré plus haut. De ce point de vue-là, néerlandais et flamand dialectal sont devenus autant étrangers l'un que l'autre dans le nord de la France non pas sur un plan culturel mais bel et bien en termes de communication linguistique.

Pour autant, si - et vraiment - s'il faut s'en tenir à la notion de 'langue régionale' - pour ce qui concerne exclusivement l'Arrondissement de Dunkerque - en ce cas le néerlandais est nettement plus qualifié que le flamand dialectal, a fortiori un flamand "local" frelaté !!

En effet, autant le flamand dialectal a été totalement remplacé par le français (cf. supra), autant le néerlandais demeure très présent à l'écrit en Flandre-Artois ainsi que le démontrent les dizaines de tonnes d'archives comme à Lille (Archives du Nord), Bergues St-Winoc (trente/30 tonnes héritées de l'Abbaye St-Winoc), Hazebrouck (Keure van Hazebroek/Charte d'Hazebrouck, 1336), Saint-Omer (Sint-Omaars: Abbaye St-Bertin), etc. La tradition écrite du néerlandais en Flandre française étant aisément attestée, il prend tout son sens en tant que langue régionale de tradition écrite ancienne pour former archivistes, historiens et autres à la maîtrise de cette langue qui leur est indispensable parallèlement au statut de langue d'intérêt régional pour la communication moderne avec les Flamands Occidentaux et l'ensemble de la néerlandophonie - statut qui, lui, est d'importance stratégique au nord de Paris.

Frank Allacker

Chargé de Relations Extérieures pour l'A.P.N.E.S.

Néerlandisant et dialectophone transfrontalier (Hondschoote-Veurne).

Pour toutes précisions: [f.allacker@orange.fr](mailto:f.allacker@orange.fr)